



Rou-Marson Infos.Plus

Le bulletin d'informations de la commune
numéro 96 – Mai 2017

Horaires d'ouverture de la Mairie

- ◆ lundi et mardi de 9 h 00 à 12 h 00
- ◆ mercredi de 16 h 00 à 19 h 00
- ◆ jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

Secrétariat : Véronique BOULAIS

☎ 02 41 50 50 47

fax 02 41 59 81 25

mairie@rou-marson.fr

Contacts Maire et Adjoints :

Rodolphe MIRANDE ☎ 02 41 50 94 91

Pierre BOURIGAULT ☎ 02 41 50 25 46

Ghislaine AMILIEN ☎ 02 41 50 89 16

André CHARRIER ☎ 02 41 50 63 02

Anthony BOURSIER ☎ 02 41 59 88 16



Horaires d'ouverture de la Bibliothèque Municipale

- ◆ mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00
- ◆ Vendredi de 16 h 15 à 18 h 15



Le Mot du Maire

page 2

Les délibérations du Conseil Municipal

- Séance du 5 avril 2017 page 3
- Séance du 17 mai 2017 page 5

La mairie vous informe

- Modifications de circulation page 7
- Élections législatives page 8
- Bruits de voisinage, Étang de pêche page 9
- Collecte des déchets page 10

Le coin des Associations

- Club Détente & Loisirs page 10
- USRM section Tennis page 11
- Comité des fêtes page 12
- Bibliothèque et Patrimoine Env. & Botanique page 13
- Printemps des poètes et Ecole de Rou page 14
- Association du Festival, Randonnée « Land-art » page 16

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Les élus ont la responsabilité de définir des orientations, de porter des projets, d'explorer des pistes mais surtout de définir des priorités et de faire des choix. Les échanges toujours constructifs que nous menons au sein du Conseil Municipal nous permettent, je le crois, de dégager des solutions aux problèmes rencontrés et des réponses aux besoins constatés ; nous pouvons ainsi mener des actions avec l'ambition de servir l'intérêt général des habitants de notre commune de Rou-Marson.

Si le devoir des Conseillers Municipaux est de décider, vos avis, vos remarques et vos suggestions alimentent nos réflexions et enrichissent nos débats.

L'habitude d'une concertation élargie est prise de longue date pour certains travaux, de voirie en particulier. Les riverains, qui sont les meilleurs connaisseurs des besoins, des contraintes et des opportunités d'aménagements tout près de chez eux, sont systématiquement et très utilement consultés dès lors qu'il s'agit de travaux importants.

La concertation ne se limite cependant pas à ce seul domaine. Elle apparaîtra rapidement nécessaire autour de la question des rythmes scolaires. Notre nouveau Président de la République a fait savoir qu'il souhaite « *laisser aux communes, en lien étroit, avec les écoles de leur territoire, le soin d'organiser le temps périscolaire sans contrainte* ».

En 2013, les rythmes scolaires ont été réformés par une Loi ; nous avons dès lors, tous, le devoir de la mettre en œuvre au plus près de l'intérêt des élèves avec une exigence de qualité quant aux activités proposées. La question de la mise en place des neuf demi-journées de classe ne faisait pas débat : il s'agissait de présenter aux parents d'élèves l'organisation retenue et le contenu des activités imaginées en concertation avec les enseignants.

Si désormais la liberté doit être laissée à chaque structure, une consultation des parents d'élèves sera nécessaire afin de tirer le bilan de cette réforme et de nous interroger sur l'opportunité de la poursuivre ou non, de l'aménager ... notamment en considération des contraintes budgétaires de nos communes. De cela, nous commencerons à débattre lors de notre prochain conseil d'école du regroupement Intercommunal Rou-Marson, Les Ulmes et Verrie.

De consultation des habitants de Rou-Marson, il en sera question de façon plus originale dans les prochains jours. Madame REGNIER, habitante de Marson, que j'ai rencontrée ce vendredi 26 mai en mairie, m'a présenté un projet singulier. Elle se propose d'aller à votre rencontre pour vous l'exposer : elle souhaiterait que le Conseil Municipal étudie l'opportunité de l'électrification des cloches de l'église Sainte-Croix de Marson (puis Saint-Sulpice de Rou) pour qu'elles sonnent chaque heure de la journée ou lors d'événements particuliers. J'émetts un avis très favorable à cette proposition mais le point de vue de chacun éclairera notre réflexion. Je vous invite donc à lui réserver le meilleur accueil.

Soucieux de rester à votre écoute mais aussi de vous tenir au mieux informés de la vie de notre commune, je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau Rou-Marson Infos.

Bien à vous,



Rodolphe MIRANDE

Compte-rendu des délibérations du Conseil

Séance du conseil Municipal du 5 avril 2017

VOTE DES TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE POUR 2017

Suite à la constitution de la Communauté d'Agglomération SAUMUR VAL DE LOIRE au 1^{er} janvier 2017, les élus ont souhaité une neutralité fiscale pour les habitants du territoire et une neutralité financière pour les communes. De ce fait, un ajustement est nécessaire entre les taux communaux et les taux intercommunaux.

Le Conseil Municipal a fait évoluer les taux de la fiscalité directe locale pour 2017 de la manière suivante :

Taxe d'habitation : de 12,80 % à 12,71 %

Taxe foncière sur le bâti : de 21,02 % à 20,54 %

Taxe foncière sur le non bâti : de 37,61 % à 37,35 %

Cette délibération annule et remplace la délibération du 25 janvier 2017

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

En amont de la présentation chiffrée de l'exercice, Monsieur le Maire propose de se remémorer l'ensemble des travaux réalisés, sur l'année 2016. Lecture exhaustive listée, en est faite.

Le résultat de l'exercice 2016 s'établit comme suit :

Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'année 2016 : 340 636,54 €	Dépenses de l'année 2016 : 181 857,65 €
Recettes de l'année 2016 : 481 539,16 €	Recettes de l'année 2016 : 156 884,02 €
Excédent de l'année 2016 : 140 902,62 €	Déficit de l'année 2016 : 24 973,63 €
Excédent antérieur : 107 798,49 €	Déficit antérieur : 106 149,19 €
Excédent cumulé : 248 701,11 €	Déficit cumulé : 131 122,82 €

Soit un résultat net global excédentaire de 117 578,29 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016

Le Conseil Municipal, après avoir voté le Compte Administratif de l'exercice 2016, statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016.

Le Conseil Municipal constate que le Compte Administratif présente un résultat d'exécution de fonctionnement de :

Au titre des exercices antérieurs :

Excédent : 106 201,64 €

Excédent CCAS : 1 596,85 € (suite dissolution du CCAS au 01/01/2016)

Au titre de l'exercice arrêté :

Excédent : 140 902,62 €

Soit un résultat excédentaire à affecter de 248 701,11 €

Besoin de financement de la section d'investissement

Hors restes à réaliser 131 122,82 €

Solde déficitaire des Restes à réaliser 11 858,00 €

Affectation obligatoire

Besoin à couvrir 142 980,82 €

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'affecter au compte 1068 un montant de 142 980,82 € et au compte 002 un excédent de 105 720,29 €.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Fonctionnement	Investissement
Dépenses : 554 517 €	Dépenses : 736 833 €
Recettes : 554 517 €	Recettes : 736 833 €

Fixation des indemnités de fonctions du Maire et des Adjointes

Suite à la réforme initiée par le Gouvernement dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), applicable au 1^{er} janvier 2017, le Conseil municipal doit se prononcer sur un taux applicable à une valeur maximale, variant selon la population de la commune. Les taux votés sont les suivants : 31% pour le Maire et 8,25% pour chacun des adjoints.

Modification des statuts du Syndicat de Communes de la Côte

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du Syndicat de Commune de la Côte qui porte sur :

- l'adhésion de la commune des Ulmes à la compétence n° 3 : RAM (Relais Assistants Maternels)
- la modification de l'article 5-B : « le transfert prend effet suivant la date de la délibération de la collectivité adhérente ».

Construction d'une cantine scolaire : choix d'un prestataire pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage

Après étude de plusieurs propositions, le Conseil Municipal confie l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une cantine scolaire à la société A2MO de Chinon pour un montant HT de 11 275 euros.

Aménagement de la place Robert Sébille : études AVP et mission de maîtrise d'œuvre

Ces missions consistent à :

- définir, sur l'ensemble du périmètre d'étude, les principes d'aménagement en prenant en compte le site et les différents usages, pour réaliser l'analyse diagnostique de l'état des lieux et la mise en forme de l'avant-projet (Tranche ferme),
- assurer la maîtrise d'œuvre partielle ou complète des travaux de cette opération, éventuellement par tranches successives (Tranche optionnelle).

Après étude de plusieurs propositions, le Conseil Municipal confie les études d'avant-projet et la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place Robert Sébille au village de Rou, à la Sarl ANJOU MAINE COORDINATION B.E.T.-V.R.D. d'Angers.

La rémunération de la **tranche ferme** s'élève à :

- pour la Sarl ANJOU MAINE COORDINATION B.E.T.-V.R.D. : 2 325,00 € HT
- pour le paysagiste M. COURILLEAU : 2 325,00 € HT.

La rémunération de la **tranche optionnelle** est la suivante :

- de 100 à 149 K€ = 6,70 % - de 150 à 199 K€ = 6,45 %
- de 200 à 249 K€ = 6,20 % - de 250 à 299 K€ = 5,95 %
- de 300 à 349 K€ = 5,70 % - de 350 à 399 K€ = 5,45 %
- + de 400 K€ = 5,20 %

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat.

Versement d'un fonds de concours au SIEML pour les opérations de rénovation de l'éclairage public

Ces travaux se situent sur le lotissement de Godebert à Marson et comprennent la suppression de 2 candélabres et la rénovation de 2 candélabres par la fourniture et la pose de 2 mâts équipés de lanternes basse consommation.

Le montant global de ces travaux est estimé à 4 589,35 euros TTC.

La participation de la commune s'élève à 50% du montant des travaux, soit 2 294,68 euros.

Ecole : remplacement de la porte d'entrée côté cour

Après étude de devis, le Conseil Municipal confie ces travaux à l'entreprise de M. Eric BLANCHET des Rosiers sur Loire pour un montant HT de 7 789,00 euros.

Rou-Marson Infos.Plus – Mai 2017

Ecole, Logement locatif et Mairie : Entretien de la toiture

Après étude de plusieurs devis pour l'entretien de la toiture de l'école, du logement locatif du 4 place Robert Sébille et le remplacement des gouttières et noue de lucarne du bâtiment de la mairie, le Conseil Municipal confie ces travaux à l'entreprise de M. Freddy JUIN de St-Hilaire st-Florent pour un montant global de 9 583,74 € HT.

Transaction sur bien soumis au droit de préemption

La commune renonce à son droit de préemption sur la vente d'un bien cadastré section A n° 973.

.....

Séance du conseil Municipal du 17 mai 2017

Doublement de la déviation Sud de Saumur : appel à contribution pour la construction d'un échangeur

Un projet de doublement de la déviation Sud de Saumur est en cours : il s'agit des travaux de doublement de la RD 347, entre le Pont du Cadre Noir et le giratoire de Pocé, incluant l'aménagement de l'échangeur des Romans menant aux Aubrières.

Après avoir présenté le plan de financement de ce projet dont le montant global est estimé à 10 400 00 euros HT, le Maire expose qu'une participation de 0,55 % pour l'aménagement de l'échangeur des Romans est sollicité.

Le Conseil Municipal accepte de participer à hauteur de 10 000 euros pour l'aménagement de l'échangeur des Romans.

Cette opération sera inscrite sur l'exercice budgétaire 2018.

Travaux d'entretien rue du Docteur Perreau

Des travaux d'entretien de la rue du Docteur Perreau sont commandés auprès de la Société COLAS pour un montant HT de 12 916,70 euros.

Achat de pots de peinture à la commune de Distré

Dans une logique de mutualisation, les communes de Distré et de Rou-Marson se sont associées, il y a quelques années, pour l'acquisition d'un matériel de marquage routier.

Il est décidé de faire de même pour les pots de peinture afin de partager les frais de transport.

En 2016, la commune de Distré a refacturé 8 pots de peinture à la commune de Rou-Marson et il est décidé de continuer cette pratique pour les années à venir.

Approbation de la réforme statutaire du SIEML visant à élargir l'offre de compétences et de services du Syndicat

La modification des statuts du SIEML (Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire) porte sur 2 nouvelles compétences :

- Ravitaillement Gaz naturel pour les véhicules (pose de postes de distribution + distribution),
- Plan Corps de Rue Simplifié (géolocalisation des réseaux pour faciliter leur repérage et les interventions à y faire).

La Conseil Municipal approuve la modification des statuts du SIEML.

Subventions aux associations pour l'année 2017

Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer pour l'année 2017 les subventions suivantes :

Association Sportive et Culturelle de Verrie/Rou-Marson	1 000 €
Comité des Fêtes de Rou-Marson	1 000 €
Association du Festival de Rou-Marson	1 000 €
Association Patrimoine Environnement Botanique	300 €
A.D.M.R. de Gennes	210 €
Comité Départemental Ligue contre le Cancer	150 €

Habitat Solidarité	300 €
Association Familiale Rurale des Ulmes et Environs	664 €
USRM Tennis	300 €
Club Détente et Loisirs	200 €
Association Civile des droits de Chasse	600 €
Anciens Combattants d'Afrique du Nord - Section Rou-Marson	250 €

Subvention exceptionnelle

Une subvention exceptionnelle de 300 euros est accordée à l'Union Départementale des Sous-Officiers Retraités de Maine et Loire, dont le siège est à Rou-Marson, pour le remplacement de leur drapeau utilisé pour les commémorations, notamment à Rou-Marson.

Aide humanitaire

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une contribution exceptionnelle dans le cadre de l'aide humanitaire pour l'année 2017 à la Croix Rouge française pour un montant de 350 euros et à la Fondation de France pour un montant de 350 euros.

Renouvellement d'adhésion

- Fondation du Patrimoine : cotisation annuelle de 100,00 euros.
- Association des Villages et Promenades Botaniques : cotisation annuelle de 61,65 euros.
- Association Coordination Autonomie : cotisation annuelle de 30,00 euros.

Indemnité de gardiennage des églises communales

L'indemnité allouée à la Paroisse de Sainte-Jeanne Delanoue est portée à 120,97 euros pour l'année 2017 (plafond de l'indemnité).

Acquisition d'un terrain situé près de l'école et autorisation de signature

Le projet de réaménagement de la place Robert Sébille et la construction du nouveau restaurant scolaire nécessitent de faire l'acquisition d'une partie de parcelle F n° 1091 située juste à proximité de l'école.

- Autorise le Maire à signer et régler les frais de bornage confiés à la Société d'expert géomètre ONILLON-DURET-MENEGUZZER-BUCHER qui s'élève à 1 277,00 euros HT,
- Autorise le Maire à régler les frais pour l'établissement d'un plan topographique, travaux confiés à la Société d'expert géomètre ONILLON-DURET-MENEGUZZER-BUCHER qui s'élève à 680,00 euros HT,
- Décide de faire l'acquisition d'une partie de la parcelle F n° 1091 pour une superficie de 1 993 m2 appartenant à la SCI LA FERLANDIÈRE au prix de 51 000,00 euros.
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette acquisition dont l'acte de vente sera constaté par acte notarié.

Maison des Associations : modification du règlement d'utilisation de la salle et des tarifs de location

Le paragraphe relatif à une possible location de matériel multimedia pour les personnes louant la salle est supprimé.

Les tarifs de location sont donc modifiés comme suit :

	<u>Associations de la commune</u>	<u>Autres</u>
- ½ journée (4h) en semaine	Gratuit	40 €
- Journée	Gratuit	70 €
- 2 jours consécutifs	Gratuit	120 €

La caution est maintenue à 500 €.

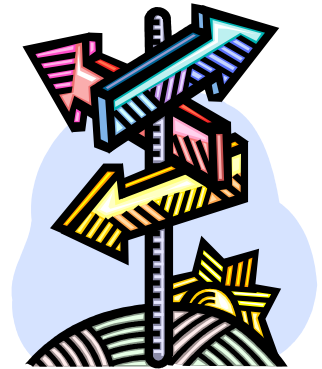
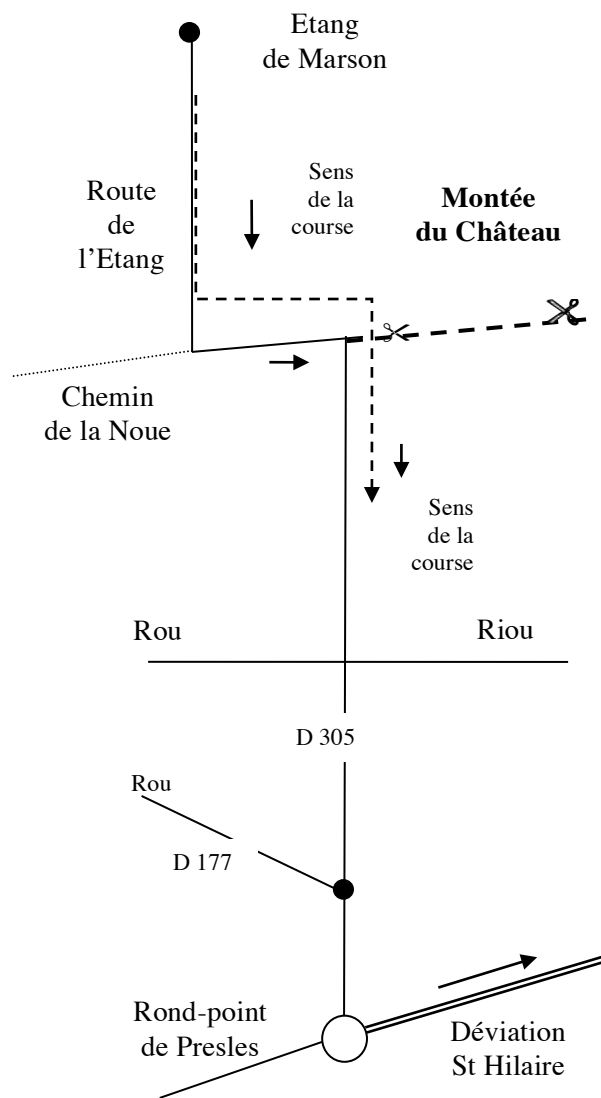
Jury d'Assises 2018

Un tirage au sort à partir de la liste électorale a été effectué pour la constitution de la liste préparatoire du jury d'Assises 2018.

La Mairie vous informe ...

Modifications de circulation à Marson

Dimanche 4 juin 2017



Trail des fouées

A Marson

Entre 8 h 00 et 12 h 30 :
Circulation autorisée
uniquement **dans**
le sens de la course,
entre l'étang de Marson
et la rue Henri Fricotelle.

Montée du Château fermée
à la circulation
dans les deux sens.

La circulation est
rétablie dès 12 h 30

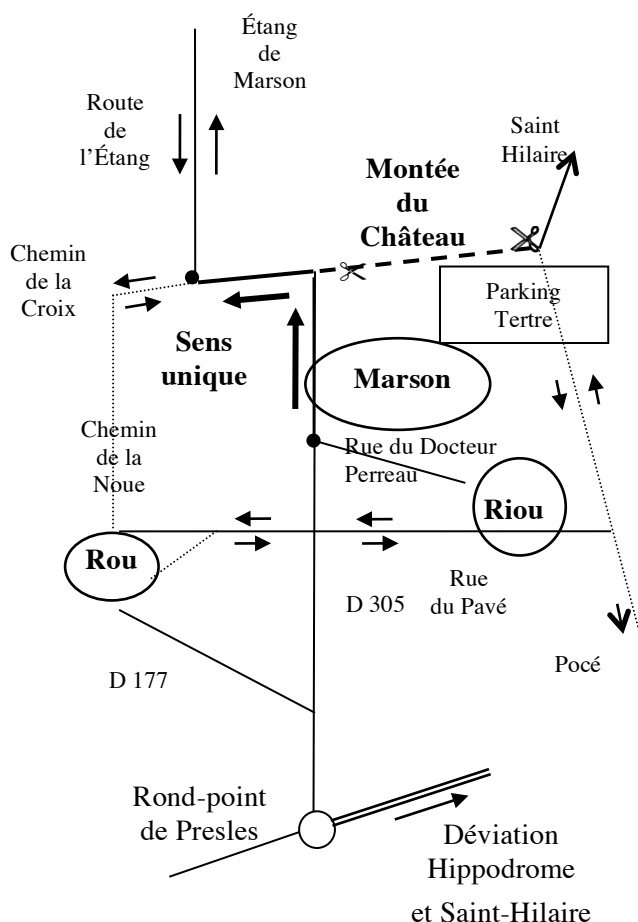
La priorité est laissée
aux coureurs.

**Prudence sur
le circuit ...**



Modifications de circulation à Marson (suite)

Samedi 10 et dimanche 11 juin 2017



Fête des fouées à Marson

Du samedi matin 11 au dimanche soir 12 juin, l'accès à l'hippodrome est dévié depuis Presles par Saumur, et le retour par Verrie et Saint-Hilaire.

A Marson :

Sens unique entre la rue du Docteur Perreau et le chemin de la Croix.

Montée du Château fermée

à toute circulation du samedi 16 h 00 au dimanche soir.

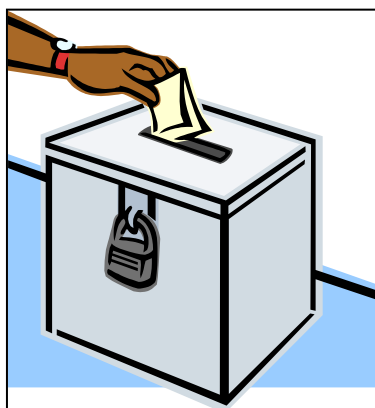
Il est demandé à chacun de prendre ses dispositions pour aller vers Saint Hilaire, ou en revenir.

Stationnement interdit côté ruisseau

A Rou :

Rue des Varennes entre la rue Romaine et l'hippodrome : accès réservé uniquement aux riverains.

.....



Élections Législatives

**dimanche 11 juin
et
dimanche 18 juin 2017**

Les bureaux de vote seront ouverts en salle
du Conseil Municipal de **8 h 00 à 18 h 00**.

Bruits de voisinage

Un arrêté préfectoral du 30 décembre 1999 et consultable en Mairie précise dans son article 10 :

“Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l’aide d’outils et d’appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, pompes d’arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.”

.....



Rappel des horaires de l'étang de Pêche



L'étang de pêche de Rou sera ouvert du **dimanche 9 avril au dimanche 5 novembre 2017**

Règlement de pêche et renseignements en Mairie.

Collecte des déchets à Rou-Marson

Rappel

La collecte des ordures ménagères
a lieu le **lundi**. Lorsqu'il est férié,
la collecte est reportée au **mercredi**.

Exceptions au cas par cas pour les professionnels.

Calendrier 2017

Lundi 17 avril ► Mercredi 19 avril
Lundi 1^{er} mai ► Mercredi 3 mai
Lundi 8 mai ► Mercredi 10 mai

Lundi 5 juin ► Mercredi 7 juin
Lundi 25 déc. ► Mercredi 27 déc.
Lundi 1^{er} janvier ► Mer. 3 jan. 2018

Rappel : Les collectes ont lieu tôt le matin et les horaires
de passage sont variables, présentez vos déchets
avant 6h ou la veille à partir de 19h.



Le Coin des Associations



Club détente & loisirs de ROU-MARSON

Nous sommes allés à St Paul du Bois le **4 mars** afin d'assister à une représentation
"d'un héritage au bout du monde" : 43 personnes.

Notre premier repas anniversaire a eu lieu le **15 mars** au restaurant La Gabelle : nous étions 52
dans une bonne ambiance.

Rou-Marson Infos.Plus – Mai 2017

Nous allons innover pour le prochain repas anniversaire en initiant un repas froid à la maison des associations ; celui-ci aura lieu le **21 juin**.

Nous ferons nos pique-niques comme à l'accoutumée en juillet et août en espérant que le temps sera de la partie.

Nous espérons regagner la cave communale à compter du 28 juin 2017.

Actuellement, nous sommes en préparation de notre voyage qui aura lieu le 28 septembre dont le thème est journée "vendanges" animé par Noël Suzann.

Nous avons eu le regret de déplorer le décès de Monsieur Maurice GAZEAU, adhérent des premières heures.

Monique BALLIER, notre Présidente, reste à votre disposition, si vous souhaitez nous rejoindre au 02.41.50.71.90.

.....

Union Sportive de ROU MARSON - Section TENNIS

Du côté de la section tennis, le court a été remis en état par les bénévoles, la saison vient donc de démarrer et le tournoi interne est maintenant lancé. Il permet à nos adhérents de se rencontrer et de se mesurer dans un esprit convivial.

Il se conclura le dimanche 2 juillet par la journée du club. Le matin se dérouleront les trois finales. Elles seront suivies par notre traditionnel barbecue et l'après-midi par un tournoi de double surprise.

En parallèle, les cours pour jeunes et adultes se dérouleront sur 5 semaines tous les mercredis à partir du 7 juin à partir de 18h00 pour les plus jeunes puis à partir de 19h00 pour les plus grands. Il n'est donc pas trop tard pour vous inscrire et profiter des séances délivrées gratuitement pour les adhérents du club.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Philippe Simon (06.31.68.88.22) ou Anthony Boursier (06.03.52.14.82)

Le Bureau





« **39^{ème} Fête des Fouées** »
samedi 10 et Dimanche 11 juin 2017
à Rou Marson (place du château)

Samedi 10/06 à partir de 18h00

Cuisson des fouées et soirée dansante avec l'orchestre « L'art Scène » sur des musiques des années 60 à nos jours.

Dimanche 11/06 de 12h00 à 20h00

Cuisson des fouées et spectacle pour les petits et les grands avec la troupe les « Bartos Clown »

Comme chaque année, venez toujours plus nombreux vous détendre et savourer les traditionnelles fouées qui font la renommée de votre commune.

Profitez **dimanche de venir en famille distraire vos enfants.**

Parlez-en autour de vous.

Faites connaître votre patrimoine.

Les anciens seront invités à un goûter offert par le Comité des Fêtes dimanche à partir de 15h00.

Le Comité des Fêtes de Rou Marson



Bibliothèque et Patrimoine Environnement Botanique

« L'art, c'est l'homme ajouté à la nature », disait Van Gogh.

La Bibliothèque de Rou-Marson et l'association *Patrimoine Environnement Botanique* vous invitent à une balade poétique en Land Art. Comme la poésie joue avec les mots, le Land Art joue avec la nature. Les promeneurs découvriront comment faire de l'art dans et avec la nature.

Rendez-vous jeudi 22 juin 2017 à 18h, Place de Marson (devant le château).



.....

Atelier d'écriture

« Je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé » disait Montesquieu.

Les participants de l'atelier partiront en quête de leurs bonheurs de lecture.
Atelier animé par Catherine Thévenet.

Vendredi 9/06 à 18h à la Maison des Associations (Rou)

Réservation obligatoire (3h) à la Bibliothèque de Rou ou à la Médiathèque de Saumur.



Compte-rendu Lecture à voix haute Printemps des Poètes, Afriques

Dans le cadre du Printemps des Poètes 2017, intitulé *Afrique (s)*, dimanche 5 mars à 16h à la Maison des Associations à Rou-Marson, le groupe de poésie de Saumur a proposé une lecture à voix haute de poètes africains.

Devant un public d'une bonne vingtaine de personnes, les huit diseurs ont proposé un programme comprenant une soixantaine de poèmes qui ont permis de découvrir ces voix du continent africain et de la diaspora. Les textes, presque tous d'expression française (avec quelques textes traduits de l'arabe pour la Lybie et l'Égypte), étaient organisés en trois grandes parties, Afrique du Nord, Afrique sub-saharienne et diaspora africaine.

Le groupe était accompagné au violon par une jeune violoniste de quinze ans qui a joué avec beaucoup d'âme. Ces virgules musicales ont apporté profondeur et émotion aux textes.

Pour dire l'Afrique, leurs Afriques, les poètes convoquent tout l'art poétique français qu'ils nourrissent de leur imaginaire et de leurs mythes. Comme le dit Léon Laleau, un poète haïtien, il s'agit d'« apprivoiser avec des mots de France un cœur qui vient d'Afrique ».

Le public a été sensible à la variété des voix féminines et masculines et à celle des thèmes : l'enfance, la femme africaine, l'amour, l'Autre, la langue, les racines, la terre natale, la révolte, la négritude, la figure du poète... Cette lecture s'est achevée avec « Nous les gueux » de Léon Gontran-Damas, un poème incantatoire dont la force est une invitation à poursuivre cette lecture à voix haute par une plongée plus intime dans le recueil de ces poètes africains trop méconnus.

Catherine Thévenet

<http://ex-libris.over-blog.com/2017/03/afriques-le-printemps-des-poetes-a-saumur-et-a-rou-marson.html>
Site du Printemps des Poètes : <http://www.printempsdespoetes.com/>

.....

École de Rou

Les élèves de Rou-Marson en vadrouille

En début d'année, les plus grands de l'école de Rou-Marson étaient en Vendée pour soutenir les skippers qui allaient partir pour plusieurs mois en mer, affronter le célèbre Vendée-Globe ! Heureux de leur sortie, les élèves ont eu l'occasion de parler avec des skippers et ont même eu des autographes. Ils ont suivi l'aventure jusqu'au bout en classe, avec leurs enseignants.

Le 27 mars, les CM1 et CM2 ont fait leur traditionnelle sortie au Futuroscope. Un souvenir impérissable pour la plupart des élèves qui n'y étaient encore jamais allés.

Le 26 avril, les trois écoles du regroupement pédagogiques se sont réunies à Verrie pour faire un défilé de Carnaval et permettre à tous les enfants de se retrouver et montrer la cohésion de unité pédagogique. Un bon moment apprécié par les petits et les grands qui les ont

Rou-Marson Infos.Plus – Mai 2017

accompagnés. L'APE avait offert à tous des chouquettes pour compléter le goûter préparé par les enseignants.

Vendredi 19 mai, les CE2 ont eu la chance de se rendre au Puy-du-Fou pour la journée ! Ils ont tous apprécié les spectacles d'une grande qualité et si impressionnants qu'ils ne sont pas prêts de les oublier ! Ils ont préparé en classe le menu de leur pique-nique « 0 déchet » pour s'inscrire dans la continuité du projet « Ecole 0 déchet » qu'ils ont mis en place l'an dernier à Verrie. Pour 26 personnes, les seuls déchets ont été : un emballage de beurre et le papier qui emballait le jambon acheté chez le boucher !

Le 19 mai, les CM2 ont randonnée à Marson pour découvrir des œuvres de Land Art. Accompagnés par Pierre Bourrigault, adjoint au maire, ils ont pu découvrir le magnifique travail réalisé par les artistes locaux !

Les CM se sont rendus le 23 mai au cinéma pour la troisième fois dans le cadre du Projet « Ecole et Cinéma ». Un travail pédagogique sur le cinéma et l'analyse des films leur est proposé pendant deux ans afin d'apprendre à décrypter les œuvres, analyser les symboles, les plans, les intentions du réalisateur, etc.

Pour clôturer cette année, les trois écoles de notre regroupement pédagogique (Rou-Marson, Les Ulmes et Verrie) vous invitent à leur fête des écoles le samedi 1^{er} juillet à 15h, à l'école de Rou. Ce sera également l'occasion de remercier Véronique Fouqué pour ses longues années au service de l'école de Rou et lui souhaiter une belle et heureuse retraite !



Association du Festival de Rou Marson

Les 26 et 27 août prochains aura lieu la
16^{ème} édition des Rencontres Musicales Gourmandes.

L'équipe des bénévoles aura à cœur d'y accueillir artistes et spectateurs dans le cadre enchanteur du parc et des abords du château de Marson.

Cette année encore, nous ferons en sorte de vous proposer une programmation aussi variée que possible et de vous faire découvrir des prestations inédites.

L'organisation du Festival se répartit en groupes, avec une commission par concert, ainsi que des commissions techniques. N'hésitez pas à venir nous rejoindre selon votre temps, vos goûts ou vos aptitudes pour partager ces moments d'échanges, de rencontres et de convivialité.

Pour tous renseignements : Claude Durand, président, tél 02 41 40 30 09 / 06 81 85 39 00
Sophie Boursier, secrétaire, tél : 02 41 59 88 16 / 06 15 65 06 07

.....



Le 22 avril dernier, les responsables et bénévoles de 3 associations de la commune ont uni leurs efforts pour organiser la randonnée des fouées à la découverte du Land-Art.

Ce sont donc plus de 220 personnes qui ont, sous un magnifique soleil, parcouru les 8km du tracé à travers la commune, découvrant ainsi Rou-Marson sous un autre visage.

A l'arrivée, les randonneurs étaient invités à reprendre des forces en dégustant fouées et boissons fraîches préparées à la cave communale et sur la place de Marson.

Randonneurs et bénévoles, heureux de cette première réussie, se sont donnés rendez-vous l'an prochain...

